

DOSSIER PARTENARIAT

***VISEZ PLUS
HAUT AVEC
L'ATC***

MÉCÉNAT ET SPONSORING

www.trampolinechatillon.com



EDITO

Chers partenaires et amis du sport,

C'est avec une grande fierté et un immense plaisir que je vous accueille dans notre dossier de partenariat. Au nom de toute l'équipe de l'ATC, je tiens à vous remercier chaleureusement pour l'intérêt que vous portez à notre projet.

Depuis sa création, notre club de trampoline n'a cessé de se développer, porté par la passion de ses bénévoles, l'engagement de ses encadrants et l'enthousiasme de ses adhérents. Ce dynamisme nous a permis d'accueillir un nombre croissant de pratiquants, de faire émerger de jeunes talents et de favoriser la pratique sportive des jeunes.

Jusqu'ici, notre développement a pu s'appuyer en grande partie sur le soutien de fonds publics, à travers les subventions des collectivités. Nous leur en sommes profondément reconnaissants. Toutefois, dans un contexte de restrictions budgétaires, et face à notre croissance continue, il devient indispensable pour notre club de diversifier ses sources de financement. Pour rester attractifs, continuer à innover, investir dans du matériel de qualité et proposer une expérience enrichissante à nos adhérents, nous avons besoin de partenaires à nos côtés.

En devenant partenaire de l'ATC, vous associez votre image à une institution reconnue pour son dynamisme, ses valeurs éducatives et son ancrage dans la vie locale. Vous contribuez concrètement à l'épanouissement de nombreux jeunes, au rayonnement du sport et à la vitalité de notre territoire.

Je vous invite à parcourir ce dossier pour découvrir en détail nos projets et les opportunités de partenariat que nous vous proposons. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger et explorer ensemble les possibilités de collaboration.

Ensemble, faisons rebondir l'avenir !

Sportivement,

Céline LABAT
Présidente de l'ATC

SOMMAIRE



- 03 QUI SOMMES NOUS ?
- 04 ATC EN CHIFFRES
- 05 L'ÉQUIPE
- 06 UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS
- 07 POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE
- 08 MÉCÉNAT OU SPONSORING ?
- 11 NOS PARTENAIRES
- 12 POURQUOI PAS VOUS ?
- 13 CONTACTS

L'Association de Trampoline Châtillonnaise (ATC) est une association sportive type « loi 1901 » déclarée au Journal Officiel en 1999.

Initialement dédiée à la pratique loisir pour la découverte et le perfectionnement du trampoline, l'association a rapidement pris conscience de la qualité de son encadrement et de ses adhérents pour s'engager **dès 2005 dans le circuit compétitif** proposé par la Fédération Française de Gymnastique (FFGym).

C'est ainsi qu'en 20 ans de présence sur les toiles, l'ATC peut s'enorgueillir de **multiples titres de Champions Régionaux** (niveau Fédéral), **Nationaux** (niveaux Nationale et Elite) et **Internationaux** (Suède 2024), tant en filière individuelle que synchronisée, ainsi qu'une **présence continue depuis plus de 10 ans** parmi les 30 équipes féminines et 30 masculines concourant pour les **Championnats de France par Équipe**, avec un titre de **Champion en 2023**, faisant d'elle un club de tout premier plan tant au niveau francilien que national.

Affiliée à la FFGym, l'ATC dépend du Comité Régional de gymnastique Île-de-France (CRIFGym) et est agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (devenue Centre National pour le Développement du Sport-CNDS)

Labellisée **Club Formateur** par la FFGym depuis 2022, l'ATC est identifiée **Structure de Formation et d'Accueil des Gymnastes de Haut Niveau** au sein du Projet de Performance Fédéral (PPF) 2020-2028 et ressource territoriale, sous la hiérarchie des Pôles Espoirs et France. Soutenue à ce titre par l'Agence Nationale du Sport, elle présente pour la saison 2024-2025 pas moins de **10 gymnastes à Haut Potentiel Sportif**.

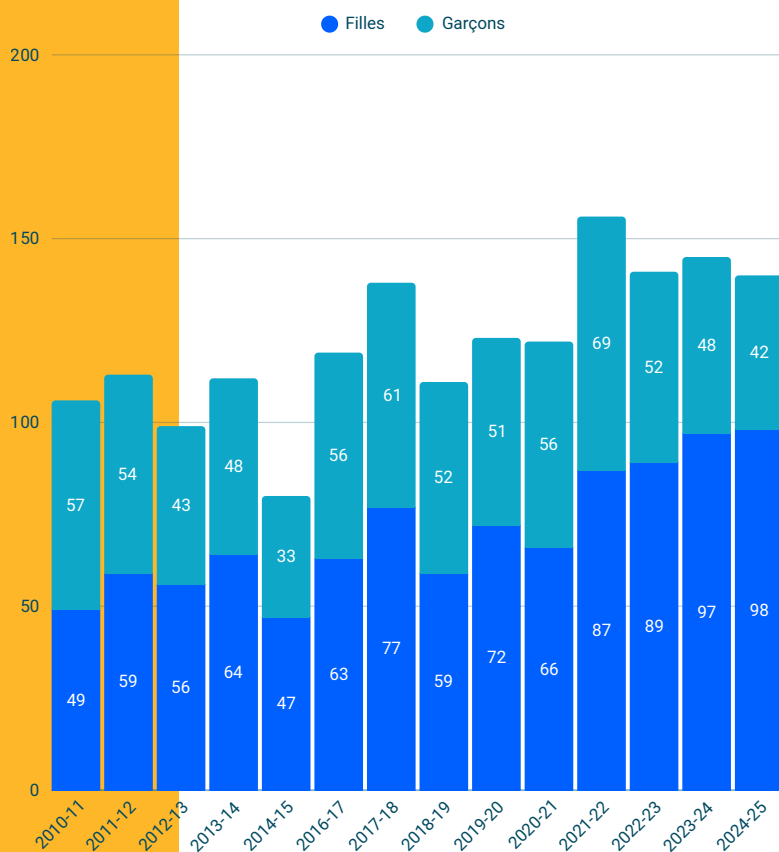


QUI SOMMES NOUS ?

ATC EN CHIFFRES

2024-2025

Public accueilli : à partir de 6 ans, enfants, adolescents et adultes pour une pratique loisirs ou en compétition.



Evolution du nombre d'adhérents depuis 2010

162 LICENCIÉS

Répartition des licenciés

- 112 femmes, 50 hommes,
- 128 châillonnais, 34 extra-communaux
 - 119 Loisirs
 - 21 Compétiteurs

3 SALARIÉS

- Un directeur technique et entraîneur
- Deux entraîneurs

37 H DE COURS

- 19 heures de cours hebdomadaires pour l'accueil des Loisirs ;
- 18 heures d'entraînement hebdomadaire pour les Compétiteurs.

ENCADREMENT

Encadrement technique issu principalement de la formation locale :

- **11 entraîneurs** :
 - 3 entraîneurs salariés diplômés (DE JEPS, Licence STAPS, BEES) ;
 - 8 aides entraîneurs bénévoles diplômés fédéraux, principalement issus de la filière Compétition ;
- **14 juges** au trampoline (les 3 entraîneurs, 9 compétiteurs et 2 bénévoles)

20 BÉNÉVOLES

20 bénévoles, parents et compétiteurs, forment le socle de notre club. Leur engagement quotidien permet de créer un cadre propice à l'épanouissement de chacun.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION :

- **ouverture de 75 places en section Baby-Gym**
- **ouverture d'une section Paratrampoline**

DIRECTION TECHNIQUE

- **Directeur Technique et Entraîneur** : Akim BRONDEAU
- **Entraîneurs** : Karelle CHENANE, Romain GENET, José WASCAT
- **Aides entraîneurs** : Pauline FAUCHER, Nolan FRAPPIER, Lohann GANDON, Capucine LE BEVER, Jeanne PACIEL, Anna REUMEAU, Émile SOUBELET, Louane VIVES, Joshua ZEPHIR

LE BUREAU

- **Présidente** : Céline LABAT
 - **Vice présidente** : Aude PETRICH
- **Trésorière** : Sandrine BEAUFILS
 - **Adjointe** : Vanessa TALOUARN
- **Secrétaire** : Hélène VITEL
 - **Adjoint** : Sylvain RÉUMEAU

Assistés de :

Adeline DJILAS, Véronique FAUCHER, Christian FRAPPIER, François GILLARD, Nathalie LE BEVER, Catherine LELARGE, Arnold ZEPHIR

MAJ : 6 août 2025



L'EQUIPE

UNE PEPINIÈRE DE TALENTS

15 ans de passion, de résultats, et de nombreux podiums à la clé !

38 PODIUMS NATIONAUX

8 OR
14 ARGENT
16 BRONZE



NOS CHAMPIONS DE FRANCE

2024 : ÉLITE Synchronisé 15-16 ans - Nolan FRAPPIER / Mathéo PEIGUE-CORNIC

2023 : Équipe masculine National 3 - N. FRAPPIER / O. JEAN-LOUIS / D. MALISABA M. / P. PACIEL

2023 : Individuel 10 ans - Nina DJILAS

2017 : Individuel Senior - Florian GOLMAN

2016 : Individuel Senior - Maxime MARTEAU

2013 : Synchronisé Senior - Maxime MARTEAU / Florian GOLMAN

2013 : Individuel Junior - Maxime MARTEAU

2010 : Individuel Cadet - Maxime MARTEAU

12 PODIUMS INTERNATIONAUX

4 OR
4 ARGENT
4 BRONZE

Résultats complets disponibles sur notre site internet www.trampolinechatillon.com

DÉPLACEMENTS

Championnats de France individuels ou en équipe, masters, qualification championnats de monde... nos compétiteurs et leurs familles se déplacent partout en France.



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DE L'ATC

ASSOCIEZ VOTRE ENTREPRISE À UN ACTEUR LOCAL ENGAGÉ

Depuis plus de 20 ans, l'ATC s'investit dans la vie sportive et sociale de Châtillon et des Hauts-de-Seine. Implantée au gymnase Baquet, notre association tisse chaque jour des liens forts avec la commune, les familles, les jeunes et les institutions locales.

Soutenir l'ATC, c'est :

- Valoriser votre **ancrage local**,
- Associer votre image à un club **dynamique et en pleine croissance**,
- Participer à des actions à **fort impact social et éducatif**.

Notre rayonnement dépasse Châtillon : **21 % de nos adhérents viennent d'autres communes**, preuve de notre attractivité régionale.

UN PARTENAIRE ACTIF DE LA VIE LOCALE

Tout au long de l'année, nous organisons ou participons à de nombreux événements qui rassemblent les habitants et renforcent la cohésion du territoire :

- **Fête du Sport** (juin) : démonstrations, initiations
- **Forum des Associations** (septembre)
- **Téléthon**
- **Accueil de l'École des Sports municipale**
- **Journées Portes Ouvertes** avec les écoles et collèges
- **Compétitions fédérales** (organisation ponctuelle)

Votre soutien permettra de **renforcer ces actions** et d'en développer de nouvelles.



DES VALEURS FORTES, PARTAGÉES AVEC NOS PARTENAIRES

L'ATC est bien plus qu'un club de sport. C'est un lieu d'épanouissement pour tous, où la **performance** n'efface jamais l'**accessibilité**, le **plaisir**, et le **respect du rythme de chacun**.

Nos valeurs :

Solidarité, convivialité, sportivité, loyauté, tolérance, engagement, humanité et fair-play

Elles sont transmises à tous nos adhérents, notamment à travers une **charte de bonne conduite** pour nos compétiteurs et un **accompagnement à la formation** : encadrants, animateurs, juges officiels...

En devenant partenaire, vous associez votre entreprise à une structure **porteuse de sens et d'avenir**, au service de la jeunesse et du lien social.



MÉCÉNAT OU SPONSORING ?

08



LE MÉCÉNAT OU DON

Le mécénat est un soutien matériel ou financier apporté par une entreprise, sans aucune contrepartie, à un organisme sans but lucratif pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

En d'autres termes, le mécénat consiste à faire un don à un organisme d'intérêt général (ex : une association) pour la conduite de ses activités, sans attendre en retour de contrepartie équivalente.

Le mécénat ouvre droit à un avantage fiscal.

Tous les types d'entreprises peuvent en bénéficier sans qu'un montant minimum de don ne soit imposé. La réduction consentie se déduit du montant d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés.

Le taux de réduction fiscale correspond à :

- 60% du montant pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions d'euros ;
- 40% du montant pour la fraction supérieure à 2 millions d'euros.

Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, un plafond de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

Lorsque le plafond est dépassé au cours d'un exercice, l'excédent du don est étalé au maximum sur les 5 exercices suivants, après la prise en compte d'éventuels nouveaux dons effectués durant ces exercices. Le taux appliqué à cet excédent est le taux appliqué au montant initial.

L'ATC, a été reconnue **Association d'Utilité Publique** et a de ce fait été autorisée par l'administration fiscale à **délivrer des reçus fiscaux** en cas de perception de dons : vos donations seront par conséquent déductibles de votre imposition.

LE SPONSORING OU PARRAINAGE

Le parrainage correspond « au soutien apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct ».

La différence fondamentale avec le mécénat résulte de l'existence d'une contrepartie. Dans cette hypothèse, la somme versée par l'entreprise aura pour contrepartie une opération publicitaire (nom sur la tenue du club, panneau dans le gymnase...) et sera donc qualifiée de dépense de parrainage.

Tandis que le mécénat permet de bénéficier directement d'une réduction d'impôt, le sponsoring donne lieu à une déduction fiscale de la base imposable de l'entreprise.

MÉCÉNAT OU SPONSORING : À VOUS DE CHOISIR

09



Quel que soit le mode de partenariat (mécénat, sponsoring, dons en nature ou en services), nous construisons avec vous une relation sur-mesure, adaptée à vos objectifs.

Nous vous proposons en retour :

- Visibilité sur nos supports (tenues, affiches, réseaux sociaux...)
- Présence lors de nos événements
- Mise en avant de votre engagement citoyen auprès de notre communauté

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION VARIÉS POUR VALORISER NOS PARTENAIRES

En tant que club à fort ancrage local, nous valorisons nos partenaires à travers une communication régulière et variée :

- Un site internet actif avec plus de **35 000 pages vues depuis 2021**
- Un compte Instagram (@atc_trampoline), lancé en 2024 et en plein essor
- Des textiles (T-shirts, survêtements) et du matériel (gourdes, sacs) floqués à l'image du club et de ses partenaires, portés en compétition et au quotidien



EXEMPLE DE COÛTS

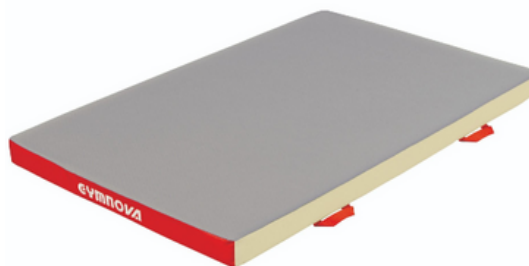
10

MATÉRIEL

La pratique du trampoline nécessite du matériel qu'il convient de changer régulièrement : trampoline, toile, matelas de parade, tapis de protection...



Trampoline de compétition : **14 568 euros**



Matelas de parade : **457 euros**

DÉPLACEMENTS

Nos compétiteurs se déplacent 2 à 4 fois par an hors Île-de-France, avec des frais pris en charge par le club (transport, hébergement, repas) afin de garantir l'égalité d'accès à la compétition.

Exemple de la 4^e sélective pour les Championnats de France à Arques (62) en avril 2025 : **3 502 €** pour 3 jours de compétitions, 17 gymnastes, 1 entraîneur, 2 juges et 1 chef de délégation.

Notre présence à l'international reste limitée par contraintes budgétaires.



MASSE SALARIALE

Avec 3 salariés, la masse salariale représente 45% des dépenses du club.

Les recettes du club sont principalement constituées des cotisations des adhérents (38%), de subventions du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (50%) et de subsides de la Ville de Châtillon.

VILLE DE CHÂTILLON



La ville de Châtillon, représentée par le **Service des Sports**, et l'**Office Municipal de l'Éducation Physique et Sportive (OMEPS)**, sont les premiers partenaires du Club.

Le Service des Sports de Châtillon et l'OMEPS contribuent au développement du Club par la mise à disposition de leurs équipements sportifs (principalement le **gymnase Baquet**, mais également certains matériels), pour les entraînements et autres manifestations, et l'octroi de subventions annuelles.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (CD 92)** soutient l'ATC en tant que club de haut niveau, en finançant à hauteur de 50 % le développement de son **activité compétitive**, tant au niveau **national** (filiales Nationale et Élite) qu'international.



FFGYM

Le Club est affilié à la **Fédération Française de Gymnastique (FFGym)** à laquelle sont licenciés tous ses sportifs.

La fédération, relayée par le Comité Régional Île-de-France (CRIF) et le Comité Départemental des Hauts-de-Seine (CD92), organise les compétitions de niveaux **Fédéral**, **National** et **Élite** auxquelles participent nos gymnastes. En fonction des résultats des sportifs du Club, la fédération peut également lui apporter un soutien financier.



AGENCE NATIONALE DU SPORT

En sa qualité de Club Formateur, l'ATC est soutenue par l'**agence nationale du sport**, notamment par l'octroi de subventions visant à promouvoir l'action de formation.



ET POURQUOI PAS VOUS ?

En devenant partenaire de l'ATC, vous associez votre entreprise à un club dynamique et engagé, au service de la jeunesse et de la cohésion sociale.

Votre soutien nous permet de développer des projets essentiels pour le bon fonctionnement du club et son rayonnement.

Voici comment votre partenariat fait la différence :

- **Pérennisation du projet associatif** : Soutenir l'ATC, c'est garantir la continuité et la qualité de notre encadrement technique, avec des entraîneurs diplômés et des aides-entraîneurs pour former les talents de demain.
- **Investir dans la formation** : Vous permettez le développement des compétences de nos entraîneurs, animateurs et juges, assurant ainsi une pratique sécurisée et de qualité pour tous nos adhérents.
- **Renouvellement du matériel** : Contribuer à l'achat de nouveaux équipements pour les entraînements, offrant ainsi un cadre de pratique optimal à nos gymnastes.
- **Inclusion et innovation** : Soutenir l'expansion de nouvelles activités inclusives (comme le Paratrampoline) pour permettre à tous, sans distinction, de vivre leur passion du trampoline.
- **Support aux déplacements** : Financer les déplacements nationaux et internationaux de nos équipes et gymnastes de haut niveau, pour qu'ils puissent représenter fièrement l'ATC sur les plus grandes scènes sportives.
- **Soutien aux gymnastes d'élite** : Aider à la participation de nos talents aux compétitions internationales, pour leur permettre de se surpasser et d'atteindre de nouveaux sommets.

En vous associant à l'ATC, vous devenez acteur d'une aventure humaine et sportive, tout en bénéficiant d'une visibilité locale et régionale qui valorise l'image de votre entreprise.



CONTACTS

Association de Trampoline Châtillonnaise

35, Avenue Clément Perrière, 92320 CHATILLON

trampolinechatillon@gmail.com

Contacts :

- Céline LABAT, Présidente :
06 82 92 18 70
- Akim BRONDEAU, Directeur Technique :
06 40 93 04 17

www.trampolinechatillon.com